L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, *et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.*

No. 1. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 9 SEPTEMBRE 1828. Vol. II.

Conditions:—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'cinq piastres par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera d'envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de $40 à $60, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St.-Charles, chez le juge Morel Guirnandeau.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérence Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Bore, instituteur.

Aux Attakapas, à Mr. Dumartrait, et au juge Bryant.

Nord-Amérique.

POUR NEW-YORK,

La nouvelle Ligne de packebots pour régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 5 et 25 de chaque mois, comme suit :

Le navire KENTUCKY, cap Rathbone.

Le navire TALMA, capt Marshall.

Le navire ILLINOIS, capt Waterman.

Le navire TENNESSEE, capt. Fowler,

Le navire LOUISIANA, capt. Price.

Le public peut compter sur l'exactitude dans le départ des susdits navires.

Séjour de leur départ de New-York, est fixé aux 1er. et 15 de chaque mois.

24 oct *Foster & Hutton.*

A VENDRE—24 mille cigarres de la Havane en caisses, demi caisses, quarts et dixièmes, qualité supérieure.

Sirop de calebasses.

Une quantité de boites de goyaves et gelée.

40 bouteilles d'eau de fleurs d'orangers.

Encoignure des rues St Pierre et Bourbon.

7 par. SOLANA Y ARIZA.

18 aout.

SANGSUES à 50 cents. VENDRE chez FORESTIER & Co. au coin des rues Royale et St.-Pierre.

Les articles suivans sont offerts à des prix modérés, savoir :

Elexir anti-glaireux du Dr. Guilhé 4 livres sallate de quinine

Bandages herniaires, sondes

Bougies et canulles en gaume élastique

Huiliers à l'usage des pharmaciens

Boites en cartons assorties

Blanc des sultans pour adoucir la peau

Rouge pour la toilette

Pastilles de sérail pour parfumer les appartemens

Baume de copahue inodore

Moxa Japonais &c. &c. 18 avril

Chapeaux Blancs, de castor.

NICHOLS & KEELER ont reçu par le navire Talma, un assortiment de CHAPEAUX BLANCS, de première qualité et de la dernière mode de New-York.

28 avril

SUCRE—60 boucauds beau sucre de Attakapas, à vendre par

Gordon, Forstall & Co.

4 juin No 23, rue Toulouse

BEURRE—En débarquement du bateau-à-vapeur Jubilee, 37 fréquin beurre du mois de Mai, à vendre par

6 juin S. PATON & Co

NOTICE.—The Subscriber appointed by the Court of Probates, testamentary executor to the estate of the late P. V. Barbet, requests all the creditors of that estate, to present their accounts duly authenticated, to be settled, and those indebted to the said estate are earnestly invited to pay their accounts in the shortest delay, to avoid judicial pursuits. He may be found at any time, in his Lottery Office, in the house of Mr. N. Girod, opposite Hewlett's Coffee-house.

julty 24. JEAN DUFOUR.

Constitution et Réglemens de la Congrégation Israélite,

vendre à cette Imprimerie. *Prix*, $1.

Pour Bayou Sarah, Port Hickey, Baton Rouge, et lieux intermédiaires.

Le solide bateau à vapeur COOSA, capitaine J. B. Col la, étant d'une marche supérieure, fera dorénavant comme packet et régulier les voyages d'ici au Bayou Sara. Ses jours de départ sont, le Mercredi de la Nlle.-Orléans à dix heures du matin et du Bayou Sara, le Samedi à 8 heures du matin. *Pour fret* ou passage s'adresser à bord ou à

23 juin. J. HAGAN & Co.

POUR LE BAYOU SARAH,

La Fausse-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débouquements.

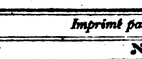

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Vendredis, à 8 heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

8 juil. *Joseph T. Bauduit.*

R. CHEVALIER,

Successeur de M. Cossé Brissac,

Le soussigné prévient respectueusement et le public en général, qu'il vient de recevoir par le navire Azille de New-York un très bel assortiment de CHAPEAUX, qu'il offre à vendre en gros et en détail au plus juste prix.

13 juin E. DEBERGUE.

FABRICA de Sombreros finos de primera calidad, y practica de aguas. Se venden en casa de E. DEBERGUE, en la calle de Sn. Pedro, Plaza de Armas N° 23. 10 abril

A vendre par les soussignés.

EN débarquement du brick Levant de Bordeaux,

6 pipes eau-de-vie dite. preuve.

25 barils do. blanche preuve du Mexique cont. 19 gallons chaques, et 8 demi-barils do.

12 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis.

132 paniers huile fine cristalline.

1 caisse cote pailly, en 5.

1 do. robes cote pailly, fond lithographie.

5 do. soie à coudre, couleurs assorties pour le Mexique.

100 do. fusils à pistons grand calibre.

1 do. pistolets do. do.

40 mille capsules première qualité.

Le tout ayant droit au drawback.

D. G. BORDUZAT & Cº.

1er. juillet N°. 108 Rue Royale.

DEPOT DU VERITABLE REMEDE DE LE ROUY

TENT A MOUDOU.

L'ANCIEN Dépôt de cet inappréciable Remède, expédié par Mr. COTTEN, ainsi qu'on le trouve par l'exhibition des factures, est MAINTENANT au Bas de la Halle, au coin de la Rue de la Levée et Madison.

Prix avec les instructions, purgatif $1.75, vomitif $1, ensemble tous les ouvrages du Dr. Le Roy 2 $1 le volume.

Ant. Michoud tient également un DEPOT CENTRAL pour les Drs. Guillié de Paris.

Prix $1.75 la bouteille avec le livre.

Au magasin dudit Ant. Michoud on trouve tous sortes d'objets en Bijouterie, armes, marbres, verreries, faïences, cordes à linge, huile, bouchons fins, vis &c. &c. &c.

ON Y DETAILLE.

12 *livres de beau Sucre pour* $1, *et 6 livres d'excellent Café de la Havane pour une piastre.* 22 aout.

Peaux Sèches.

94 Peaux Sèches à vendre par D. G. BORDUZAT & Co.,

15 août Rue Royale, No. 108.

Pensionnat pour pour les jeunes demoiselles.

L'ETABLISSEMENT de Mde. Evershed pour les pensionnaires et les externes, est maintenant fixé à cette maison commode et agréable, Rue Bourbon No. 16, deux portes après l'Eglise Episcopalienne.

Les manches suivantes d'une éducation libérale et soignée sont enseignées dans son établissement.

Les langues Française,	Historie ancienne et
Anglaise et Italienne;	moderne;
L'Ecriture;	La Mytologie;
Grammaire;	Les belles Lettres;
Arithmétique;	Le Dessin;
Géographie, avec des	La danse; la musique
cartes et des globes,	vocale et instrumentale.

Son établissement étant composé également d'écoliers Français et américaines, les deux langues y sont généralement parlées; et par ce moyen réunit le précieux avantage de la pratique continuelle, à la connaissance des règles grammaticales.

Madame Evershed pénétrée des devoirs que lui impose son état, et désirant les remplir avec autant d'exactitude que possible, est toujours assistée par des personnes d'une capacité reconnue et de la plus grande assiduité à remplir leurs engagemens et elle croit donc autorisée à promettre aux parens, et autres personnes, que les elèves continueront à recevoir tous les soins qu'il est possible de souhaiter pour acquérir une éducation utile et accomplie.

N. B. Comme ci-devant, Madame Evershed donne des leçons de piano, de guitare et de musique vocale.

1 Avril

A RRIVE' par la Rozelane, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné :

Fromage de Hollande, dit tête de mort.

Fromage de Gruyère de la Suisse.

Pruneaux de Tours en boittes de dix livres.

Figues de Marseille,

Sardines à l'huile de Nantes, &c. &c.

8 mai. F. BERTOULIN.

Loterie de l'Eglise Catholique de BATON-ROUGE.

PREMIERE CLASSE.

Le billet portant les Nos. 3, 1, 23,

Qui a gagné le Lot de TROIS-MILLE Piastres de cette Loterie, a été vendu à Pheureux Bureau de *DUPOUR FRERES*,

Rue de Chartres, face de la Bourse.

CEUX qui voudraient s'assurer d'une pareille chance au TIRAGE de la Seconde Classe de cette Loterie, pourront s'adresser au Bureau susdit, où l'on trouvera des billets.

Ce tirage aura lieu le 15 de Septembre.

Prix des Billets :

Billets entiers $4, demi-billets $2.50, quarts de billets $1.25, paquets de 9 billets, (garantie ne pas gagner moins de vingt piastres) $45.

25 aout

LE Docteur J. PRATS a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il a changé son domicile et qu'il demeure maintenant rue St. Anne, au coin de la rue Bourgogne, où il sera toujours à la disposition de ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance. 22 aout.

A vendre par les soussignés.

AVIS—Le soussigné ayant fixé sa résidence dans la paroisse d'Iberville, à 2 ou 3 milles au-dessus du Bayou Plaquemine, et du même bord, y continuse l'exercice de sa profession, et saisira régulièrement les cours de district dans les paroisses Est et Ouest Baton-Rouge, Pointe Coupée, St. Jacques, Ascension et autres de l'intérieur de Lafourche.—En se chargeant des affaires qui lui seront confiées, le soussigné stipulera toujours, lorsque ses clients en manifesteront le désir, de conduire lui même sans augmentation d'honoraires, ces affaires jusqu'en appel inclusivement, s'il le juge nécessaire, et dans ce cas il se transportera à la Nlle-Orléans que dans les parties susdites, semblent dispenser le soussigné de la nécessité de dire que son zèle, ses soins et son activité ne laisseront jamais rien à désirer à ses clients pour le succès des causes qui lui seront confiées.

Le soussigné a constitué à son confrère, Mr. F. Soulié, son ancien résidant à la Nlle-Orléans, en cas d'exécité avec Mr. Louis Moreau Lislet, la mitte, (selon la fixte qu'il lui a remise) des affaires de son cabinet non encore terminées: les talens de Mr. Soulié, les grandes bonnes de Mr. Moreau Lislet, son associé, sont les meilleurs garans qu'on puisse désirer que ces affaires seront conduites à leur fin d'une manière convenable, indépendamment de ce que le soussigné, toutes les fois que des affaires en appel le conduiront en ville, joindra ses avis à ceux de ces Messieurs.

Toutes personnes de la Nlle-Orléans, ayant des communications à faire au soussigné, peuvent les lui faire parvenir avec célérité en les donnant à son fils Adolphe Cuvillier, connu au greffe de la Cour Suprême, demeurant rue St. Pierre, no. 47, vis-à-vis de la prison de l'Etat.

Iberville, ce 8 Août 1828.

18 aout—3, 1ps CUVILLIER.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BAINS FUMIGATOIRES.

Mr. RENOU, *Docteur en Médecine*, a l'honneur de faire part à ses confrères, et au public, qu'il a transporté son établissement de la rue du Quartier dans la rue de Condé, presque à l'encoignure de la rue du Maine, dans la maison connue sous la dénomination de Bains Publics.

3 Juillet.

VIN DE BORDEAUX.

Excellent Vin de Bordeaux à vendre à bon marché, pour être une facture.

P. E. SORBE',

17 Juin rue Royale No. 118

ANTOINE MICHOUD propriétaire de la partie du Territoire dit Chef-Menteur, limitée par la rivière de ce nom, le Lac Pontchartrain, le Bayou Sauvage et les vacheries de Mrs. Milne et héritiers Dreux, voulant établir une vacherie, prie les propriétaires des animaux qui seraient actuellement dans ce vaste paturage, d'avoir à les retirer dans un délai de 60 jours, passé lequel, comme ces animaux sont furieux et forcent sur les hommes qui passent, il les fera tuer au fusil, et les laissera morts sur place. 2 sept.

E. DEBERGUE,

Vient de recevoir par la pesket ship Frances, un bel assortiment de *chapeaux*, de toutes les qualité qu'il offres à vendre en gros et en détail, au plus juste prix.

Il ose assurer à ses pratiques que ses chapeaux sont tout ce qu'il y a de plus supérieur dans le marché. 6 Aout

SALT—700 Bags salt received by ship Orwell and for sale by

June 20 GORDON, FORSTALL and CO.

LIMONS à vendre, à bord du navire *La Charleston*, arrivant de la Havane—vis-à-vis la rue St. Pierre. 26 aout.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Vente par le Marshall.

Le Maire, les Aldermen et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un emplacement N°. 5 dans l'Ilet 57 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 6 dans l'Ilet N°. 21 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 12 dans l'Ilet N°. 17 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7 dans l'Ilet N°. 21 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 6 dans l'Ilet N°. 58 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 10 dans l'Ilet N°. 58 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 12, dans l'Ilet N°. 58 faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 3, dans l'Ilet N°. 17, faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 10, dans l'Ilet N°. 17, faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 10, dans l'Ilet N°. 58, faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 5, dans l'Ilet N°. 58, faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7, dans l'Ilet N°. 17, faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 2, dans l'Ilet N°. 58, faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 3, dans l'Ilet N°. 58, faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 4, dans l'Ilet N°. 58, faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 9, dans l'Ilet N°. 58, faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7, dans l'Ilet N°. 2, faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 19, dans l'Ilet N°. 19, faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 13, dans l'Ilet N°. 2, faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 11, dans l'Ilet N°. 58, faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7, dans l'Ilet N°. 57, faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 11, dans l'Ilet N°. 19, faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 8, dans l'Ilet N°. 58, faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

LES MEMES—*contre*

Un emplacement N°. 7, dans l'Ilet N°. 58, faubourg Annonciation dont le propriétaire est inconnu.

EN vertu des ordres de saisie lancés dans les affaires ci-dessus par l'honorable G. Préval juge conseiller de la Cour de Cité de la Nlle.-Orléans, j'exposerai en vente Lundi 20 Novembre prochain, à midi, au café de Hewlett, situé au coin des rues St. Louis et Chartres, des Lots de Terre ci-dessus énumérés pour solution des jugemens rendus dans les affaires ci-dessus.

Conformément aux dispositions de la 2de. section de l'acte pour fixer le mode dont legnel les et fonciers et autres terres situées dans la cité de la Nlle.-Orléans et ses limites, dont les propriétaires sont non résidents, pourront être saisis et vendus pour taxes, de ville, ou autres dépenses dues à la corporation de la Nlle.-Orléans, et pour d'autres objets approuvé le 18 Mars 1828.

16 Août—3m. LOUIS DAUNOY, Maréchal.

EN débarquement du bateau à vapeur *Le Patriot* et à vendre par les soussignés, 36 rouleaux corde d'emballage, 6 sacs Ficelle.

N Juin GOTTSCHALK et REIMERS

RABAIS SUR LES VINS.

VU la diminution des droits sur les Vins, les soussignés ont réduit leur Vin de Bordeaux de $56 à $53, et le Vin blanc de Grave à $15 la demi barrique.

30 juin. Cu. JOURDAN & Cº

FORESTIER & Co. ST. PIERRE & ROYALE.

LES soussignés offrent à vendre à des prix réduits, les articles suivans, en débarquement :

Anis,
Coriande,
Safranum étranger,
Safran oriental,
Jalap en poudre,
Huile de Croton,
Essence de Rhue,
Do. Sabine,
Do. Canelle,
Vermillon de Chine,
Blanc de Genièvre,
Sagou,
Arrow Root,

On trouve toujours chez eux le Rob Anti-Syphilitique de Laffecteur, le Régénérateur, l'Elixir Glaireux de Guillié, le Remède du Dr. Le Roy, ainsi que tous les articles relatifs à leur commerce.

FORESTIER & Co.

9 Août.

ORGE Mondée reçue et à vendre par FORESTIER & Co.

23 août

AVIS—Dans la matinée du Samedi 26 Juillet dernier, est disparue de chez le soussigné, une négresse nommée ANGNES, âgée d'environ 34 ans, de cinq pieds environ cinq pouces, grosses lèvres, gros nez, les yeux à fleur de tête, une vieille cicatrice sur le cou, large d'environ trois doigts ; créole de l'habitation de Mr. Charles Boisé, actuellement habitant de la paroisse de l'Assomption.

Cette négresse revint vers deux heures du matin était à son bord du Bœuf à nettoyer un poisson, et c'est ce qui a été remarqué. Un homme dont on ne connaît que le nom de Charles, a été aperçu dans le voisinage, depuis quelque temps déjà.

On suppose, d'après l'envie qu'avait généralement les nègres de cette paroisse, cette négresse se sera cachée en ville, et les recherches infructueuses qui ont été faites toute cette journée là et les deux ou trois subséquentes, pour s'assurer si elle ne serait pas tombée au fleuve, quelle a aussi Forcément été cachée en ville.

Quiconque peut donner des renseignemens sur le quels ou soient, sur cette négresse, est prié de vouloir bien le faire, soit en laissant un mot chez M. Pierre, No. 47, rue de Nlle. Orléans, soit en l'adressant au soussigné, sur son habitation sur la rivière Lafourche, à Thibodaux, ou à Donaldsonville.

18 août—3 1ps CUVILLIER.

$10 DE RECOMPENSE.

Est parti marron de chez le soussigné il y a environ un mois, un nègre créole, nommé Jean Baptiste, gouverneur de la succession Robin, âgé d'environ 23 ans, est employé à bord d'une goélette de cabotage, bien connu en ville. On suppose qu'il portant du maïs.

On donnera une récompense de $20 s'il est pris hors de l'Etat. Les capitaines de navires et bateaux-à-vapeur sont avertis de ne pas le recevoir à leur bord. C. ROUQUETTE,

11 aout—4f. rue St. Claude,

A VENDRE.—Orgue portatif, ayant huit cylindres dont deux jouent l'office divin et pouvant servir dans une église, on le donnera à bon compte, le propriétaire étant sur le point de partir. S'adresser à M. Ch. Gardanne & Co. librairies.

14 avril. Ch JOURDAN & Co.

A & E OAVALIER, ont en magasin les objets suivans, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés.

Couvertures françaises de 3 points, lit. de 1, à lits 1 à 4, 5 et 10 points,

Fil de Rennes, toile à draps.

Linge de table, serviettes à sa mémoire.

Vin rouge en barriques de diverses qualités,

Vin blanc en barrique.

Vin de Champagne en paniers et en caisses, de première qualité,

Vin de Bordeaux en caisses de divers crus.

Eau-de-vie en barils et au pipes, blanche et colorée,

Bouteilles vides et bouchond. 1 Août

SAVON—185 demi caisses Savon, en débarquement de la goélette Octavia, et à vendre par

5 juin ISAAC D. VOSE.

FORTY-FIVE Pieces Scotch Baggins, Landing from ship Russell, and for sale by

June 20. GOTTSCHALK and REIMERS

DEMANDE.—On désirerait avoir une domestique qui soit cuisinière et blanchisseuse. S'adresser au bureau de cette feuille. 11 août—3

Propriété à vendre à l'amiable.

Le Jardin d'Agrément et ses dépendances, au faubourg de La Course, donnant sur les trois rues, du Tchoupitoulas, des Orangers et des Religieuses, occupé par Simon Laignel.

Si cette propriété n'est pas vendue d'ici au 1er. Septembre prochain, sa location sera mise publiquement à l'enchere, ce jour-là, pour le terme d'un ou de deux ans, à dater du 1er. Octobre suivant.

Le jardin est en plein rapport, et sera constamment couvert pour tous ceux qui voudraient connaître l'intérieur.

Pour les conditions, s'adresser à M Ant. Abat, à la Nlle.-Orléans. 7 juil

L'ABEILLE.

IMPRIMÉ TOUS LES JOURS, PAR F. DELAUP.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mardi, 9 Septembre 1828.

ELECTION DU PRESIDENT.

PRESENT LIVRE EN VENTE.

TICKET DE L'ADMINISTRATION.

Monsieur Adams, Président des Etats-Unis.

ELECTEURS D'ADAMS.

JAMES VILLERE.—*De St. Bernard,*

A. LEBLANC.—*De Assomption,*

C. BUSHNEL.—*D'Est Baton-Rouge,*

N. DESLONDE.—*De St. Martin,*

B. MORRIS.—*Natchitoches.*

Glorieuse victoire dans l'Indiana.

Nous avons reçu de l'Indiana la nouvelle du triomphe complet des amis de l'administration dans cet état, à la dernière élection. Le parti jacksoniste a été culbuté d'une manière éclatante dans le choix du Gouverneur, des Députés au Congrès et des Membres de la Législature. On dit que la majorité a été beaucoup plus grande que la présumait.

On se rappelera que l'Indiana donna un état jacksoniste à la dernière élection du Président; il a abandonné la cause de Jackson, et nous nous réjouissons de sa régénération.

Tous les retours seront publiés officiellement ils prouveront que l'Etat d'Indiana est bien certainement le dernier que l'on puisse réclamer comme jacksoniste: il paraît probable que le Dr. Canby, le candidat jaksoniste, a été battu à la fois par les deux candidats de l'Administration, le gouverneur Ray et Harbin H. Moore, Esq.

Toutes les opinions paraissent s'accorder sur le réélection de Messieurs Blake et Jennings au Congrès, et M. Test a été choisi pour remplacer M. Smith qui a déclaré n'être pas candidat : tous trois sont en faveur de l'Administration.

(Kentucky Reporter.)

COLOMBIE.

Extrait de la lettre de Carthagène, datée du 5 Juillet 1828.

« Les pères de famille de Carthagène ne veulent point demeurer un arrière des braves exemples qui leur étaient donnés à Bogota. Ils se réunirent au gouverneur et déclarèrent sous serment qu'il y avait longtemps que cette ville au nombre de 4 ou 500 et tant d'autres noms leurs décrets faluisaient répétées ; il les énumère ainsi :

La tentative abominable faite pour engager une partie de l'armée de la Colombie à traiger ses armes contre la mère-patrie. Les prétentions du Perou sur trois départemens de la Colombie, et ses efforts pour les réunir à son territoire. La défense faite à l'ambassadeur colombien de laisser sortir sur sa demande de la frégate de son pays, dragean qui conduisit tant de fois les Péruviens à la victoire. D'avoir envahi Bolivia, l'amie et l'allitée de la Colombie sans la moindre provocation et sans aucun prétexte de guerre possible. D'être familiarisé avec les opinions individuelles des habitans de Carthagène assemblent que, 400 personnes dont se composait l'assemblée, et qui toutes s'élevaient qu'un cri en faveur de Bolivar, modifié ouvrage la méchanceté publique. Réflechissez sur ces prétentions, c'est un des traits distinctifs du caractère colombien et qui prouve s'il sont en retard ou en avant de même dans les constitutions.

Plusieurs bâtimens ont cours-toute Santander, Bolivar les a vendus à vil prix, entre les autres, il retourne à Bogota. Ce général se peut manquer de causer de l'inquiétude à Bolivar. Ici dans les rangs inférieurs formans et sans éducation, il n'est pas à craindre qu'il soit aimé, on le connaît, on le méprise, et malheureux jusqu'à Lima et capitale, ses guerriers triomphans.

Le général Santander, à cause de l'état de sa santé, a demandé la permission de se retirer du service. La situation actuelle de la Colombie paraît être la véritable époque de cacher de se retirer des affaires publiques. Il ne paraît pas que le Libérateur ait accepté sa démission.

(New-York American.)

ITALIE.

Une lettre de Florence du 4 Juin dit : « Nous sommes assurés que le Pape a positivement refusé à l'Autriche l'occupation d'Ancone et de plusieurs autres de ses places fortes. Sa Sainteté a déclaré qu'elle voulait que les choses restassent sur le même pied, et que si cela était nécessaire elle appellerait à son secours une puissance formidable, dans le cas où l'on voudrait tenter une attaque sur ses Etats temporels."

FEUILLETON.

Dialogue entre un Gascon et un Breton.

Le Gascon—Hé! Pierré! escouté doune, qué té vouli parla.

Le Breton—Mé bin! quéque tu veux, qu'une paletée donc francé si tu veux que j'l'entende.

Le Gas.—Sandis, jé lé bu bien—Dismoi donc, Pierré, y a longgtems que tu es dans cé pays-ci ?

Le Bret.—Y d'quoque-z-années.

Le Gas.—Et tu n'a été au Counaeil . . . quelquefoitis ?

Le Bret.—Ma fat non, j'ai bien d'autre-z affaires ; eh! ma misconne ?

Le Gas—Ah! sandis! tu es chaçeux, jé crois, Pierré ?

Le Bret.—Sans doute, hé, bin! quoé ?

Le Gas.—Jé bois té le dire ; quand tu entreprends un ouvrage, Pierré, té demandés-t-on uné caution ?

Le Bret.—Eh non pargué ; mais j'en demande quequeque foé à sti là qui doé me payer.

Le Gas.—Cap-dé-bious ! jé lé sabio bien. Et qu'and tu fais un ouvrage de quinze *cent piastres*, par exemple, demandes-tu uné caution plus petite qué quand tu fais un ouvrage de *six-cent piastres* ?

Le Bret.—Ques diabe de raison ! tu pesons donc que j'sommes bien bête !

Le Gas.—Point du tout, Pierré ; c'est qué lé Counseil y fait comme ça.

Le Bret.—Ah! dam, c'est qu'y a quequ'anguille sous roche là d'dans.

Le Gas.—Ta l'as dévinez jé gagé qué l'ouvrage de *quinze cent piastres* on lé donne à un plus riche et qué celui de *six-cent* on le donne à un plus pauvre qué la page ; lé façon il a l'ha! ha! ha! Jé lé bu bien, hein vrai! sacré Pierré.

Le frère Hermite de la Frédéric.

Sainte Bible de Vence, en latin et en français, avec des Notes littéraires, critiques et historiques, des Préfaces et des Dissertations, tirées du commentaire de Dom Calmet, abbé de Senones, de l'abbé de Rosse, et des auteurs les plus célèbres, pour faciliter l'intelligence de l'Ecriture sainte.

Les livraisons de cette importante publication se succèdent avec rapidité. Celle qui vient de paraître, est digne d'eux. M. Glandon s'attache à remplir fidèlement les engagemens; s'est le moyen de satisfaire ses souscripteurs et d'en augmenter le nombre.

La lettre de la Bible faisait les délices de Voltaire, qui la préférait à celle d'Homère, à cause de la peinture des mœurs patriarcales et de la naïveté du récit, et peut-être aussi du merveilleux. Les dissertations qui ornent la Bible de Vence ne peuvent que lui donner un nouvel attrait, par les immenses recherches qu'elles épargnent aux antiquaires, aux philosophes, et même aux jurisconsultes. On y trouve de tout avec profusion ; il ne s'agit plus que de savoir l'y chercher.

Nous félicitons les éditeurs d'avoir adopté le calcul décimal, dans la réduction des mesures hébraïques: ils accoutumeront ainsi peu à peu aux innovations introduites par la science ceux qui ne s'en montrent que trop éloignés.

On remarque quelques améliorations dans le quatrième volume. Les éditeurs traitent la dissertation sur le retardement du soleil et de la lune par Josué, d'après les principes généraux de la philosophie et suivant le système de Copernic, déclarant toutefois qu'aucun autre système astronomique ne peut nuire à leur manière d'envisager cet effet admirable de la bonté de Dieu pour son peuple choisi et de sa toute-puissance, qu'il manifeste quand il veut et comme il veut à toutes les nations de la terre.

Dans ses Remarques sur la carte géographique de la terre première, *Rondelet* avait hasardé plus d'une conjecture qui ne seront pas en harmonie avec les géographes modernes: on a remédié à cela dans la nouvelle édition, par des extraits de d'Anville, qu'on a ajoutées.

On y trouve enfin une « Dissertation nouvelle sur la prophétie de Moïse touchant le prophète promis de Dieu, " par M. *Drach*. L'auteur expose ainsi son sujet : " Nous y soumettons le sens que l'on a toujours donné à cette prophétie. C'est aussi celui que le savant père Houbigant a adopté et développé dans ses notes; et c'est avec une vraie satisfaction que nous nous joignons à ce docte hébraïsant, pour montrer la solidité de cette interprétation."

Nous allons maintenant continuer nos réflexions critiques, ainsi que nous nous y sommes engagés.

1° La dissertation sur la *lèpre* n'est point en harmonie avec les progrès de la médecine, et les éditeurs auraient du consulter le « Dictionnaire des sciences médicales." —2° La dissertation sur Melech, Chamos et Beelphégor; celle sur les divinités phéniciennes. Baal, Astarté et Adonis, auraient pu être enrichies de notes curieuses, tirées des ouvrages de Sanchoniaton et de Damascius, et de M. Dulaure et Raffy, sur ces mêmes divinités ou sur d'autres analogues.—3°. On aurait pu joindre à la dissertation sur les quarante deux campements des Israélites dans le désert des notions plus positives sur la géographie, puisées dans le grand Voyage d'Egypte et autres ouvrages modernes. Sans doute, je condamne tout changement de texte qui le dénature; et, sous ce rapport, je ne saurais trop blâmer la Société catholique et bons frères; mais il y a été pas moyen de renvoyer les éclaircissemens au bas des pages, ou à la fin des dissertations, ainsi que cela se pratique ordinairement? —4° Puisque M. Drach avoue que la version du P. de Carrières manque de justesse dans deux endroits (tom III, page 418 et 503), pourquoi n'a-t-il pas étendu cette remarque à un grand nombre d'autres endroits qui ne sont pas moins inconvenans que ceux-là?—5° M. Drach avance, page 77, tom III, que l'usage de l'chaînon en pain azyme a été pratiqué de tout temps dans la sainte église catholique romaine; a-t-il bien pensé à la hardiesse de son assertion et à la valeur de chaque de ses termes?—6° Il veut, page 197, que les trompettes destinées à célébrer le premier jour du septième mois fussent des cornes de bélier, en mémoire du bélier qui fut substitué à Isaac comme sacrifice; cependant Moïse (Nombres, chap. X) ordonne de faire deux trompettes d'argent, battues au marteau, pour annoncer les fêtes de *rédemption*, les jours de fêtes et les premiers jours des mois, sans exception.

Terminons par une réflexion générale. Suivant dom Calmet, "la police des Juifs a fort varié et s'est fort ressentie des diverses révolutions de l'état des Hébreux, un des peuples le- plus agités et les plus sujets aux vicissitudes que l'on connaisse." Cet aveu est précieux. Dieu lui-même avait donné des lois à la nation juive, selon qu'elle pouvait les porter ; et cependant, cette nation ne cessa de s'agiter et de se tourmenter dans tous les sens. Si une législation toute divine n'a pas mis à l'abri des révolutions le peuple qui l'avait reçue, qui gouvernement humain peut se croire solidement établi sur ses bases ?

(Revue Encyc.)

Anecdote de la Guerre de la Révolution.

J'allais visiter une batterie que j'avais établis au-dessus de Billings-Porte contre l'escadre ennemie; à mon bien grand étonnement, je trouvai une douzaine de canonniers qui montés sur l'épaulement, le regardaient à bas, en se tordant de rire. Depuis 8 h. ce matin jusqu'à midi, et chez lui, fauxbourg de l'Annonciation, près de l'établissement de M. Mazella, Coffres, Tables et divers autres articles.—Saisie dans l'affaire ci-dessus.

5 sept L. DAUNOY, Marshall

Vente par le Marshall.

J. Bank contre Walter Hollday et en femme.

EN vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseil, j'exposerai en vente Mardi 16 Septembre courant à 6 heures de Paprès-midi, au Principal, les articles suivants : Bureaux, un lot de Verres, 3 pots de Tabac à priser, ainsi que les Ustensiles d'une manufacture de cigarres.

Saisis